



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 38981

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le développement de l'obésité chez les jeunes. L'excès de poids peut avoir de graves conséquences sur la santé comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète, certains cancers. Afin d'agir sur les facteurs de risques, il convient de sensibiliser le public dès son plus jeune âge, afin d'équilibrer son régime alimentaire ou d'encourager les exercices physiques. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Les experts estiment qu'en France la prévalence de l'obésité chez l'enfant est passée de 5 % dans les années quatre-vingt à environ 15 % en 2000. Cette augmentation très rapide pose un vrai problème de santé publique. L'avancée de la connaissance scientifique a démontré l'importance majeure de la nutrition comme déterminant de la santé et son rôle dans l'apparition des pathologies les plus fréquentes qui sont cause de la majorité des décès en France. Le programme national de nutrition santé (PNNS) a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Plusieurs actions du PNNS sont donc orientées vers la prévention primaire et le dépistage précoce de l'obésité : circulaire relative à l'alimentation en milieu scolaire ; lettre cosignée par les ministres de l'éducation nationale et de la santé sur l'importance de la mise en place de fontaines à eau et la limitation des distributeurs de boissons sucrées ; guide alimentaire destiné aux enfants et adolescents qui sera développé selon des modalités similaires à celles du guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous » ; disque pour le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants accompagné de courbes d'IMC et d'un livret explicatif adressé aux professionnels de la santé en 2003 ; module de formation continue sur l'obésité de l'enfant. Par ailleurs, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) a été saisie d'une demande d'élaboration de recommandations sur l'obésité de l'enfant. Dans le cadre des appels nationaux à projet du PNNS, de nombreuses actions diverses, bénéficiant d'une évaluation rigoureuse, sont en cours de développement et devraient donner leurs premiers résultats à la fin de l'année 2004. Les actions visant à informer et à orienter les consommateurs vers des choix alimentaires et un état nutritionnel satisfaisant, initiées en 2002 par la diffusion du « Guide alimentaire pour tous » seront poursuivies à l'automne par des actions plus spécifiquement dirigées vers les enfants. Enfin, des dispositions concernant la publicité alimentaire à la télévision ainsi que les distributeurs de boissons et d'aliments dans les établissements scolaires sont en discussion dans le cadre de la loi de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38981

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3433

Réponse publiée le : 29 juin 2004, page 4991